



PENSER LA CULTURE, RELIER LES TERRITOIRES

DOSSIER DE PARTENARIAT

CONTEXTE

Les Rencontres d'Avignon sont nées de la volonté commune d'élus, d'acteurs culturels, d'artistes et de chercheurs de créer **un espace indépendant de réflexion, de dialogue et d'action autour des politiques culturelles**. Chaque année, elles rassemblent à Avignon des responsables publics, des institutions, des fondations et des citoyens engagés pour débattre des grands enjeux contemporains : la **place de la culture dans la transformation des territoires**, le rôle de l'art dans le lien social, et la manière d'articuler **participation citoyenne**, création et service public. Ce rendez-vous, à la fois intellectuel et concret, s'inscrit dans la continuité des mouvements de **décentralisation culturelle et d'éducation populaire**.



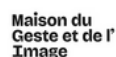
Lieu de pensée, de rencontre et d'expérimentation, les Rencontres d'Avignon offrent un cadre libre et pluraliste où se croisent idées, pratiques et expériences issues des territoires. Leur ambition est de faire émerger une parole collective sur la culture comme bien commun, de renforcer la coopération entre acteurs publics et privés, et de **valoriser la diversité des initiatives locales qui font vivre la création, la transmission et l'engagement citoyen partout en France**.



Chaque geste de partenariat
est un acte fondateur.
Il affirme notre croyance
dans le sens, la transmission
et la force du lien entre
culture et société.

Bienvenue !

CHAQUE DÉFI CULTUREL
EST UNE OPPORTUNITÉ DE GRANDIR COLLECTIVEMENT



LES CHIFFRES CLÉS



Les Rencontres d'Avignon rassemblent chaque année plus de **300 participants venus de plus de 80 territoires** : élus, artistes, chercheurs, responsables d'institutions, fondations, journalistes et acteurs associatifs. Cet écosystème unique fait des Rencontres un **lieu d'échanges privilégié entre les mondes politique, culturel et citoyen**. Plus de 25 tables rondes et ateliers y sont organisés, réunissant plus de **50 intervenants autour des grands enjeux contemporains de la politique culturelle et de la coopération territoriale**.

Portées par un réseau croissant de fondations, collectivités et entreprises partenaires, **Les Rencontres d'Avignon** bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance nationale et d'une visibilité médiatique affirmée. Cette dynamique illustre la vitalité d'un espace où la pensée et l'action se rencontrent, et où la culture s'affirme comme un véritable moteur du lien social, de l'innovation et du bien commun.



POURQUOI SOUTENIR LE THINK TANK ?

Soutenir le Think Tank des Rencontres d'Avignon, c'est **contribuer à faire vivre un espace unique de réflexion et d'action au service des politiques culturelles**. Dans un contexte de mutation profonde des territoires, ce lieu de pensée collective réunit élus, experts, artistes, fondations et acteurs publics pour imaginer de nouvelles formes de gouvernance culturelle, repenser la place de la création dans la cité et **renforcer le dialogue entre l'État et les collectivités**.

Votre engagement permet de soutenir une démarche indépendante, exigeante et constructive, fondée sur la coopération et la transmission. En devenant partenaire, vous participez à la production d'analyses, d'études et de propositions concrètes destinées aux décideurs publics. Vous affirmez ainsi votre volonté de placer la culture au cœur du projet démocratique, en rejoignant un réseau d'acteurs convaincus que la pensée partagée est une force d'action pour l'avenir.





COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Nous proposons aux institutions, fondations, entreprises et acteurs culturels de devenir partenaires des Rencontres d'Avignon, afin de contribuer activement à un projet commun : **placer la culture au cœur du débat démocratique et du développement territorial**. Notre dispositif de partenariat est pensé pour s'adapter à chaque profil et à chaque stratégie d'engagement, qu'il s'agisse d'un mécénat financier, en nature ou de compétences.

En contactant notre équipe, nous définissons ensemble la formule la plus cohérente avec vos objectifs et vos valeurs. Une convention de partenariat sur mesure formalise la nature du soutien, les modalités de visibilité et les engagements réciproques.

Chaque partenariat fait l'objet d'un accompagnement personnalisé, garantissant transparence, valorisation et impact réel. **Rejoindre les Rencontres, c'est participer à une dynamique nationale** de coopération culturelle et inscrire son action dans une logique de sens, de dialogue et de responsabilité partagée.

TÉMOIGNAGES DE CONFIANCE

Fondation SNCF

Agir pour le lien social et les territoires

« Les Rencontres d'Avignon rejoignent pleinement nos priorités : renforcer la cohésion sociale, encourager l'expression culturelle et soutenir les dynamiques collectives sur les territoires. En favorisant la rencontre entre élus, artistes et citoyens, ce rendez-vous incarne notre conviction que la culture peut être un moteur d'inclusion et d'égalité des chances. »

MAIF

La culture au cœur de l'engagement citoyen

« En soutenant les Rencontres d'Avignon, la MAIF prolonge son engagement pour une société plus juste, plus solidaire et plus éclairée. Cet espace de dialogue illustre ce que nous défendons : une éducation populaire moderne, ouverte et profondément humaine. »





LES MODALITÉS DE VOTRE ENGAGEMENT

Le partenariat financier constitue **un levier essentiel pour accompagner le développement, la pérennité et la portée nationale des Rencontres d'Avignon**. Plus qu'un soutien matériel, il s'agit d'un engagement de conviction, au service de la culture, du débat public et de l'intérêt général. Ce soutien permet de garantir l'indépendance intellectuelle du think tank, de renforcer la qualité des rencontres, d'assurer la production et la diffusion des contenus, ainsi que d'accueillir dans les meilleures conditions les intervenants, élus, artistes et chercheurs qui participent à la réflexion collective.

Chaque niveau de partenariat financier traduit une implication croissante dans la dynamique des Rencontres : il offre à nos partenaires la possibilité de contribuer directement à la construction d'un espace de dialogue libre et exigeant entre territoires, institutions et acteurs culturels. En retour, les partenaires bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle et publique adaptée à leur engagement, d'une visibilité renforcée sur nos supports de communication et lors de nos événements, ainsi que d'un accompagnement sur mesure. **Ce modèle de coopération durable s'inscrit dans une logique de transparence, de confiance et de partage de valeurs, où chaque contribution participe pleinement à la vitalité du bien commun culturel.**

VOS POSSIBILITÉS DE PARTENARIAT



S'associer aux Rencontres d'Avignon, c'est rejoindre une initiative nationale qui place la culture, le débat public et les territoires au cœur de l'action. Nous proposons aux structures publiques, entreprises, fondations et acteurs engagés de devenir partenaires d'un projet collectif et fédérateur, où élus, artistes, institutions et citoyens dialoguent et construisent ensemble l'avenir des politiques culturelles.

Nos offres de partenariat sont conçues pour s'adapter à vos besoins et à vos capacités d'engagement. Que votre contribution prenne la forme d'un mécénat financier, en nature ou de compétences, elle sera pleinement intégrée à la dynamique des Rencontres et valorisée à travers nos actions, nos supports de communication et nos événements.

En devenant partenaire, vous affirmez votre volonté d'agir pour une culture vivante, ouverte et durable, tout en renforçant la visibilité, la cohérence et la portée de votre engagement au service du bien commun.

PARTENAIRE ENGAGÉ

À partir de
1 000 €

Logo sur les supports officiels, mention dans la communication et remerciements publics

PARTENAIRE ASSOCIÉ

À partir de
5 000 €

Visibilité renforcée sur tous les supports, participation aux événements et aux temps d'échange

GRAND PARTENAIRE

À partir de
10 000 €

Présence au comité d'orientation, visibilité nationale (presse, web, événementiel), rencontres exclusives avec les intervenants

CADRE JURIDIQUE ET AVANTAGES FISCAUX DU PARTENARIAT

Le partenariat avec les Rencontres d'Avignon s'inscrit dans un cadre juridique clair et sécurisé, conforme aux dispositions légales du mécénat définies par les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts. En soutenant l'association, reconnue d'intérêt général à but non lucratif, votre contribution ouvre droit aux mêmes avantages fiscaux que ceux prévus pour le mécénat.

Les entreprises partenaires bénéficient ainsi d'une **réduction d'impôt** sur les sociétés de 60 % du montant du don, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes, avec possibilité de report sur cinq exercices en cas de dépassement. Les particuliers partenaires peuvent, quant à eux, déduire 66 % du montant de leur don de leur impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable, également reportable sur cinq ans.

Le partenariat peut prendre plusieurs formes — financière, en nature ou de compétences — toutes reconnues par la loi. Chaque contribution fait l'objet d'une convention personnalisée et d'un reçu fiscal officiel (Cerfa n°11580*04), garantissant transparence et conformité. En choisissant de devenir partenaire, vous associez votre structure à une démarche d'intérêt général, tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux et rigoureusement encadré.

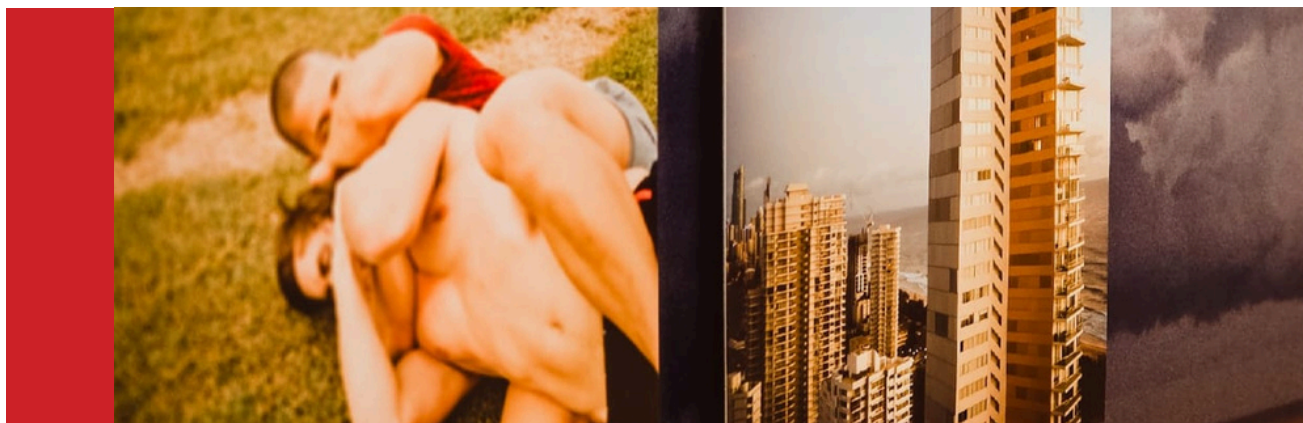


CADRE D'ENGAGEMENT ET CONDITIONS DE PARTENARIAT

Le partenariat entre les Rencontres d'Avignon et le mécène fait l'objet d'une convention de mécénat personnalisée, véritable cadre juridique et moral de la collaboration. Celle-ci précise la nature du soutien apporté — qu'il soit financier, en nature ou en compétences — ainsi que la durée de l'engagement, les modalités de reconduction, et les formes de visibilité accordées au partenaire sur les supports de communication, les événements ou les publications officielles. Elle garantit également le respect des principes de transparence, de traçabilité et de conformité aux dispositions légales en vigueur.

Chaque partie conserve la possibilité de mettre fin au partenariat par notification écrite, sous un préavis de 30 jours. En cas de résiliation anticipée, les montants déjà versés demeurent affectés à l'objet culturel initial ou peuvent, avec l'accord du mécène, être réaffectés à une action de substitution poursuivant les mêmes finalités d'intérêt général. Cette clause permet de préserver la cohérence et l'intégrité du projet tout en respectant la volonté du partenaire.

L'ensemble des contenus créés dans le cadre des Rencontres d'Avignon — textes, images, vidéos, publications, supports de communication — reste la propriété intellectuelle exclusive de l'association. Toute utilisation ou diffusion par un partenaire requiert une autorisation écrite préalable, afin d'assurer la protection des œuvres, la cohérence des messages diffusés et la valorisation équilibrée de l'engagement de chacun.





**Association nationale Les
Rencontres d'Avignon**

**Contact
Michel DUBOIS**

42, rue Saint-Denis 75001 Paris
06 84 80 17 18
lesrencontresdavignon@gmail.com

UN RÉSEAU NATIONAL POUR CONSTRUIRE LES POLITIQUES CULTURELLES DE DEMAIN

